REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 24150023000065

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE AURILLAC

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: TDMA (3)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	26
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4) A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	29
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	30
A10.3 - Opérations liées aux cessions	31
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	32

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2021

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet

33

37

D2 - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE	COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC	CA
241500230	TDMA	2021

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine):	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valeurs par hab.	Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate	
0.00	0.00	0.00	0.00	

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

POUR MEMOIRE(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

EXECUTION DO BODGET			
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS	Section de fonctionnement	A 8 567 810,16	g 8 979 550,00
DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'investissement	в 2 338 107,76	н 2 150 241,17
		+	+
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	ı 337 316,83 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 136 963,86 (si excédent)
=			
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 10 905 917,92	= G+H+I+J 11 604 071,86
RESTES A	Section de fonctionnement	Е 0,00	κ 0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 803 939,16	L 743 959,56
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 803 939,16	= K+L 743 959,56
DEOLU TAT	Section de fonctionnement	= A+C+E 8 567 810,16	= G+I+K 9 316 866,83
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 3 142 046,92	= H+J+L 3 031 164,59

DETAIL DES RESTES A REALISER

11 709 857,08

= G+H+I+J+K+L

12 348 031,42

= A+B+C+D+E+F

TOTAL CUMULE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Е 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 803 939,16	L 743 959,56
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	393 959,56
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	350 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	28 980,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	623 942,52	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
1045	Opération d'équipement n° 1045	151 016,64	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité

⁽f) Les restes à réaliset de la section de forticommement companielle en dépenses, aux dépenses engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
·		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	5 618 000,00	5 224 793,85	239 631,76	0,00	153 574,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 646 000,00	2 510 824,51	40 000,00	0,00	95 175,49
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 100,00	18 952,58	0,00	0,00	1 147,42
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses de gestion courante	8 284 100,00	7 754 570,94	279 631,76	0,00	249 897,30
66	Charges financières	65 000,00	59 885,99	0,00	0,00	5 114,01
67	Charges exceptionnelles	17 000,00	2 257,58	0,00	0,00	14 742,42
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	10 700,00	10 544,50			155,50
022	Dépenses imprévues	39 216,83				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 416 016,83	7 827 259,01	279 631,76	0,00	309 126,06
023	Virement à la section d'investissement (2)	150 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	490 000,00	460 919,39			29 080,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	640 000,00	460 919,39			179 080,61
	TOTAL	9 056 016,83	8 288 178,40	279 631,76	0,00	488 206,67
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	employer)	
·		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	50 000,00	52 561,27	0,00	0,00	-2 561,27
70	Produits services, domaine et ventes div	2 045 000,00	2 199 734,74	0,00	0,00	-154 734,74
73	Impôts et taxes	6 160 000,00	6 163 487,00	0,00	0,00	-3 487,00
74	Dotations et participations	400 600,00	472 168,61	0,00	0,00	-71 568,61
75	Autres produits de gestion courante	6 000,00	2 801,12	0,00	0,00	3 198,88
Т	otal des recettes de gestion courante	8 661 600,00	8 890 752,74	0,00	0,00	-229 152,74
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	12 256,07	0,00	0,00	-10 756,07
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	50 000,00	71 024,19			-21 024,19
	Total des recettes réelles de fonctionnement	8 713 100,00	8 974 033,00	0,00	0,00	-260 933,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 600,00	5 517,00			83,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	5 600,00	5 517,00			83,00
	TOTAL	8 718 700,00	8 979 550,00	0,00	0,00	-260 850,00
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 337 316,83				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽²⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	68 671,06	3 279,06	28 980,00	36 412,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 416 995,60	627 740,32	623 942,52	165 312,76
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement	1 115 000,68	914 005,16	151 016,64	49 978,88
	Total des dépenses d'équipement	2 700 667,34	1 545 024,54	803 939,16	351 703,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	9 120,63	0,00	879,37
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	845 000,00	708 737,68	0,00	136 262,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	63 010,61			
	Total des dépenses financières	918 010,61	717 858,31	0,00	200 152,30
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	3 618 677,95	2 262 882,85	803 939,16	551 855,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 600,00	5 517,00		83,00
041	Opérations patrimoniales (1)	70 000,00	69 707,91		292,09
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	75 600,00	75 224,91		375,09
	TOTAL	3 694 277,95	2 338 107,76	803 939,16	552 231,03
	Pour information	(2) 0,00			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 330 462,50	911 502,94	393 959,56	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	450 000,00	0,00	350 000,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	473,76	0,00	-473,76
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	136 851,59	40 578,77	0,00	96 272,82
	Total des recettes d'équipement	1 917 314,09	952 555,47	743 959,56	220 799,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	600 000,00	367 058,40	0,00	232 941,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	930 000,00	667 058,40	0,00	262 941,60
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	Il des recettes réelles d'investissement	2 847 314,09	1 619 613,87	743 959,56	483 740,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	150 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	490 000,00	460 919,39		29 080,61
041	Opérations patrimoniales (1)	70 000,00	69 707,91		292,09
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	710 000,00	530 627,30		179 372,70
	TOTAL	3 557 314,09	2 150 241,17	743 959,56	663 113,36

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2021

Chap.	Libellé		its ouverts DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2)	136 963,86			

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 464 425,61		5 464 425,61
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 550 824,51		2 550 824,51
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	18 952,58		18 952,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 71	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	59 885,99 2 257,58 10 544,50	0,00 11 005,95 449 913,44 0,00	59 885,99 13 263,53 460 457,94 0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	8 106 890,77	460 919,39	8 567 810,16
DO	Pour information 102 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	ations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 13	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement		9 120,63 0,00	0,00 5 517.00	9 120,63 5 517,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		3,33	0,00	0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	(8)	708 737,68 0,00	0,00	708 737,68 0.00
	Total des opérations d'équipement		914 005,16		914 005,16
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)			0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		3 279,06	0,00	3 279,06
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)		627 740,32	69 707,91	697 448,23
22	Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6)	(9)	0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées		0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0.00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		5,55	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)			0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)			0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)		0,00	0,00	0,00
<i>4</i> 81	Charges à rép. sur plusieurs exercices			0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total		2 262 882,85	75 224,91	2 338 107,76
D	Pour information 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	52 561,27		52 561,27
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 199 734,74		2 199 734,74
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 163 487,00		6 163 487,00
74	Dotations et participations	472 168,61		472 168,61
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	2 801,12 0,00 12 256,07 71 024,19	0,00 0,00 5 517,00 0,00 0,00	2 801,12 0,00 17 773,07 71 024,19 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	8 974 033,00	5 517,00	8 979 550,00
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			337 316,83

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	367 058,40 300 000,00	0,00	367 058,40 300 000,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	911 502,94	0,00 <i>0,00</i>	911 502,94 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		11 005,95	11 005,95
20 204 21 22 23 26 27 28	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	0,00 0,00 473,76 (9) 0,00 40 578,77 0,00 0,00	69 707,91 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 449 913,44 0,00	69 707,91 0,00 473,76 0,00 40 578,77 0,00 0,00 449 913,44 0,00
39 45	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00 0,00	<i>0,00</i> 0,00
481 49	Charges à rép. sur plusieurs exercices Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00 0,00	0,00 0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	1 619 613,87	530 627,30	2 150 241,17
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			136 963,86

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo			
	Libelle (1)	Crédits	Oreans emple		Restes à	Crédits
art (1)		OUVERTS (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	réaliser au	annulés
		,			31/12	
011	Charges à caractère général	5 618 000,00	5 224 793,85	239 631,76	0,00	153 574,39
60611	Eau et assainissement	2 000,00	3 739,20	0,00	0,00	-1 739,20
60612	Energie - Electricité	18 000,00	14 856,52	3 347,27	0,00	-203,79
60622	Carburants	280 000,00	243 424,26	23 494,36	0,00	13 081,38
60628 60636	Autres fournitures non stockées Vêtements de travail	25 000,00 15 000,00	8 836,01 6 501,67	211,12 156,20	0,00 0,00	15 952,87 8 342,13
6064	Fournitures administratives	1 500,00	654,00	144,83	0,00	701,17
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	11 562,41	235,15	0,00	-2 797,56
611	Contrats de prestations de services	4 680 500,00	4 511 291,41	170 731,68	0,00	-1 523,09
6135	Locations mobilières	3 000,00	9 339,81	0,00	0,00	-6 339,81
61521	Entretien terrains	40 000,00	0,00	20 127,48	0,00	19 872,52
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	579,67	0,00	0,00	3 420,33
61551	Entretien matériel roulant	350 000,00	289 356,83	8 751,60	0,00	51 891,57
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	4 964,19	1 278,22	0,00	-1 242,41
6156	Maintenance	23 500,00	10 968,20	4 560,00	0,00	7 971,80
6161	Multirisques	38 000,00	35 733,78	0,00	0,00	2 266,22
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	2 572,94	0,00	0,00	927,06
6184 6188	Versements à des organismes de formation	15 000,00 35 000,00	1 525,00 27 409,31	3 189,00 2 675 25	0,00	10 286,00
6226	Autres frais divers Honoraires	35 000,00 500,00	27 409,31 0,00	2 675,25 0,00	0,00 0,00	4 915,44 500,00
6226	Frais d'actes et de contentieux	2 500,00	3 503,99	0,00	0,00	-1 003,99
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	89,78	0,00	0,00	2 910,22
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	1 368,28	729,60	0,00	12 902,12
6256	Missions	3 000,00	674,85	0,00	0,00	2 325,15
6257	Réceptions	1 500,00	670,34	0,00	0,00	829,66
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	2 718,44	0,00	0,00	1 781,56
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	7 867,88	0,00	0,00	632,12
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	1 725,00	0,00	0,00	275,00
62872	Remb. frais au budget annexe	24 000,00	21 299,56	0,00	0,00	2 700,44
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	5 000,00	1 560,52	0,00	0,00	3 439,48
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 646 000,00	2 510 824,51	40 000,00	0,00	95 175,49
6331	Versement mobilité	10 000,00	8 508,00	0,00	0,00	1 492,00
6332 6336	Cotisations versées au F.N.A.L. Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 000,00 30 000,00	7 088,00 29 167,32	0,00 0,00	0,00 0,00	1 912,00 832,68
64111	Rémunération principale titulaires	1 375 000,00	1 368 488,53	40 000,00	0,00	-33 488,53
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	12 000,00	9 689,66	0,00	0,00	2 310,34
64118	Autres indemnités titulaires	355 000,00	313 838,26	0,00	0,00	41 161,74
64131	Rémunérations non tit.	50 000,00	40 828,00	0,00	0,00	9 172,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	275 000,00	253 319,00	0,00	0,00	21 681,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	430 000,00	393 151,48	0,00	0,00	36 848,52
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 000,00	9 104,00	0,00	0,00	2 896,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	46 000,00	43 620,32	0,00	0,00	2 379,68
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 000,00	4 841,00	0,00	0,00	1 159,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	30 000,00	24 809,01	0,00	0,00	5 190,99
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	4 371,93	0,00	0,00	628,07
6488	Autres charges	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 100,00	18 952,58	0,00	0,00	1 147,42
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	135,55	0,00	0,00	3 864,45
6542	Créances éteintes	2 000,00 14 000,00	4 815,16	0,00	0,00	-2 815,16
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 000,00 100,00	14 000,00	0,00 0,00	0,00	0,00
65888	Autres		1,87	,	0,00	98,13
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	00,0
TOTAI	L DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	8 284 100,00	7 754 570,94	279 631,76	0,00	249 897,30
66	Charges financières (b)	65 000,00	59 885,99	0,00	0,00	5 114,01
1		63 000,00	60 313,03	0,00	0,00	
66111 66112	Intérêts réglés à l'échéance Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	-427,04	0,00	0,00	2 686,97 1 427,04
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 427,04
		· ·	2 257,58	0,00	0,00	
67 6711	Charges exceptionnelles (c)	17 000,00 1 000,00	0,00	0,00	0,00	14 742,42 1 000,00
0/11		1 000.00	0,00	0,00	· ·	·
673	Intérêts moratoires, pénalités / marché Titres annulés (sur exercices antérieurs		2 257 59	0.00	0.00	12 7/12 //2
673 678	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	2 257,58 0.00	0,00 0.00	0,00 0.00	12 742,42 1 000.00
673 678 68	• •		2 257,58 0,00 10 544,50	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	12 742,42 1 000,00 155,50

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2021

Chap/ Libellé (1)			Crédits empl	oyés (ou restant		
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
022	Dépenses imprévues (e)	39 216,83				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	8 416 016,83	7 827 259,01	279 631,76	0,00	309 126,06
023	Virement à la section d'investissement	150 000,00	0,00			150 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	490 000,00	460 919,39			29 080,61
6761 6811	Différences sur réalisations (positives) Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	0,00 490 000,00	11 005,95 449 913,44			-11 005,95 40 086,56
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	640 000,00	460 919,39			179 080,61
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	640 000,00	460 919,39			179 080,61
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	9 056 016,83	8 288 178,40	279 631,76	0,00	488 206,67
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du	calcul	des	ICNE	au co	mnte	6611	12	(2)

Montant des ICNE de l'exercice	5 591,14
Montant des ICNE de l'exercice N-1	6 018,18
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-427,04

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

⁽⁵⁾ Dont 675 et 676.

⁽⁶⁾Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁷⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0.111	Crédits empl	Crédits employés (ou restant à employer)			
art(1)	\	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges	50 000,00	52 561,27	0,00	0,00	-2 561,27	
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	52 561,27	0,00	0,00	-2 561,27	
70	Produits services, domaine et ventes div	2 045 000,00	2 199 734,74	0,00	0,00	-154 734,74	
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	200 000,00	183 831,61	0,00	0,00	16 168,39	
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	370 000,00	382 392,86	0,00	0,00	-12 392,86	
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	220 000,00	331 349,62	0,00	0,00	-111 349,62	
70688	Autres prestations de services	1 055 000,00	1 017 046,80	0,00	0,00	37 953,20	
7078	Autres marchandises	200 000,00	285 113,85	0,00	0,00	-85 113,85	
73	Impôts et taxes	6 160 000,00	6 163 487,00	0,00	0,00	-3 487,00	
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	5 933,00	0,00	0,00	-5 933,00	
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	6 160 000,00	6 157 554,00	0,00	0,00	2 446,00	
74	Dotations et participations	400 600,00	472 168,61	0,00	0,00	-71 568,61	
744	FCTVA	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00	
7478	Participat° Autres organismes	400 000,00	472 168,61	0,00	0,00	-72 168,61	
75	Autres produits de gestion courante	6 000,000	2 801,12	0,00	0,00	3 198,88	
7588	Autres produits div. de gestion courante	6 000,00	2 801,12	0,00	0,00	3 198,88	
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES	8 661 600,00	8 890 752,74	0,00	0,00	-229 152,74	
	(a) = 70+73+74+75+013						
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	12 256,07	0,00	0,00	-10 756,07	
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	176,71	0,00	0,00	323,29	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	11 005,95	0,00	0,00	-11 005,95	
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 073,41	0,00	0,00	-1 073,41	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	50 000,00	71 024,19	0,00	00,0	-21 024,19	
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	50 000,00	71 024,19	0,00	0,00	-21 024,19	
T	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	8 713 100,00	8 974 033,00	0,00	0,00	-260 933,00	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	5 600,00	5 517,00			83,00	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	5 600,00	5 517,00			83,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00	
T	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	5 600,00	5 517,00			83,00	
	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE cal des opérations réelles et d'ordre)	8 718 700,00	8 979 550,00	0,00	0,00	-260 850,00	
	Pour information rédent de fonctionnement reporté de N-1	337 316,83					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

⁽³⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

⁽⁴⁾ Dont 776.

⁽⁵⁾ Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	68 671,06	3 279,06	28 980,00	36 412,00
2031	Frais d'études	60 000,00	108,00	28 980,00	30 912,00
2051	Concessions, droits similaires	8 671,06	3 171,06	0,00	5 500,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 416 995,60	627 740,32	623 942,52	165 312,76
2128	Autres agencements et aménagements	93 052,68	164 026,48	0,00	-70 973,80
2135	Installations générales, agencements Réseaux câblés	82 178,98	29 557,53	25 328,64	27 292,81
21533 2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	15 000,00 675 842,56	0,00 183 167,02	0,00 89 567,94	15 000,00 403 107,60
2182	Matériel de transport	547 921,38	247 921,38	499 581,86	-199 581,86
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	2 671,07	0,00	328,93
2184	Mobilier	0,00	396,84	9 464,08	-9 860,92
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1045	Opération d'équipement n° 1045 (2)	1 115 000,68	914 005,16	151 016,64	49 978,88
	Total des dépenses d'équipement	2 700 667,34	1 545 024,54	803 939,16	351 703,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 000,00	9 120,63	0,00	879,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 000,00	9 120,63	0,00	879,37
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	845 000,00	708 737,68	0,00	136 262,32
1641	Emprunts en euros	745 000,00	708 737,68	0,00	36 262,32
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	63 010,61			
	Total des dépenses financières	918 010,61	717 858,31	0,00	200 152,30
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	3 618 677,95	2 262 882,85	803 939,16	551 855,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 600,00	5 517,00		83,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	5 600,00	5 517,00		83,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 700,00	3 684,00		16,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	0,00	1 833,00		-1 833,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 900,00	0,00		1 900,00
100.0	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	70 000,00	69 707,91		292,09
2128	Autres agencements et aménagements	70 000,00	0,00		70 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	69 707,91		-69 707,91
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	75 600,00	75 224,91		375,09
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 694 277,95	2 338 107,76	803 939,16	552 231,03
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 330 462,50	911 502,94	393 959,56	25 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 305 462,50	911 502,94	393 959,56	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	450 000,00	0,00	350 000,00	100 000,00
1641	Emprunts en euros	350 000,00	0,00	350 000,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	473,76	0,00	-473,76
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	473,76	0,00	-473,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	136 851,59	40 578,77	0,00	96 272,82
238	Avances versées commandes immo. incorp.	136 851,59	40 578,77	0,00	96 272,82
	Total des recettes d'équipement	1 917 314,09	952 555,47	743 959,56	220 799,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	900,000,00	667 058,40	0,00	232 941,60
10222	FCTVA	600 000,00	367 058,40	0,00	232 941,60
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000,00	300 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	930 000,00	667 058,40	0,00	262 941,60
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 847 314,09	1 619 613,87	743 959,56	483 740,66
021	Virement de la sect° de fonctionnement	150 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	490 000,00	460 919,39		29 080,61
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	11 005,95		-11 005,95
28051	Concessions et droits similaires	2 140,00	2 144,00		-4,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	173 520,00	133 432,06		40 087,94
28182	Matériel de transport	309 340,00	309 342,38		-2,38
28183	Matériel de bureau et informatique	1 110,00	1 113,00		-3,00
28184	Mobilier	900,00	896,00		4,00
28188	Autres immo. corporelles	2 990,00	2 986,00		4,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	640 000,00	460 919,39		179 080,61
041	Opérations patrimoniales (5)	70 000,00	69 707,91		292,09
-		1	·		-
2031	Frais d'études	70 000,00	69 707,91		292,09
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	710 000,00	530 627,30		179 372,70
Т	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 557 314,09	2 150 241,17	743 959,56	663 113,36
	Pour information	136 963,86			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI~040 = DF~042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1045 (1) LIBELLE : RESTRUCTURATION SITE YSER

Pour vote (2)

Eléments afférents à					s à l'exercice		
Art. (3)	Libellé (3)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
	DEPENSES	1 115 000,68	A 914 005,16	151 016,64	49 978,88	B 3 884 730,42	
20	Immobilisations incorporelles	23 220,32	9 025,96	10 124,46	4 069,90	336 704,34	
2031	Frais d'études	23 220,32	9 025,96	10 124,46	4 069,90	336 704,34	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	6 300,00	0,00	6 300,00	0,00	1 053 566,53	
2128 2158 2184	Autres agencements et aménagements Autres inst.,matériel,outil. techniques Mobilier	0,00 6 300,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 6 300,00 0,00	0,00 0,00 0,00	1 049 630,82 3 528,00 407,71	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 085 480,36	904 979,20	134 592,18	45 908,98	2 494 459,55	
2312	Agencements et aménagements de terrains	528 331,21	499 961,93	21 101,94	7 267,34	1 627 773,94	
2313	Constructions	557 149,15	405 017,27	113 490,24	38 641,64	866 685,61	

	RECETTES (répartition)		Eléments afféren	ts à l'exercice		Pour mémoire
	(Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TO	OTAL RECETTES AFFECTEES	1 305 462,50	C 911 502,94	393 959,56	0,00	D 1 556 792,44
13	Subventions d'investissement	1 305 462,50	911 502,94	393 959,56	0,00	1 556 792,44
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 305 462,50	911 502,94	393 959,56	0,00	1 216 792,44
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -2 502,22	D - B -2 327 937,98

⁽¹⁾ Ouvrir un cadre par opération.

⁽²⁾ Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

⁽³⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽⁴⁾ Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 226 197,11									
1641 Emprunts en euros (total)					10 226 197,11									
000209	CAISSE D'EPARGNE	12/05/2006	12/05/2006	25/03/2007	1 000 000,00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.08 sur T4M(Postfixé)) + 0.08	2,652	2,724	EUR	Т	Р	0	A-1
000211	DEXIA CL	12/06/2008	16/11/2009	01/11/2010	500 000,00	С	Taux fixe annulable à 4.42 % (date d'exercice 01/11/2012)	4,420	4,485	EUR	А	Р	0	A-1
000212	DEXIA CL	10/06/2008	01/06/2009	01/09/2009	500 000,00	F	Taux fixe à 4.66 %	4,660	4,742	EUR	Т	Р	0	A-1
000214	CAISSE D'EPARGNE	27/06/2012	27/06/2012	25/02/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,813	EUR	Т	Р	0	A-1
210-T3	SOCIETE GENERALE	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	1 000 000,00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 3M(Postfixé)	4,099	4,163	EUR	Т	Р	0	A-1
210-T4	SOCIETE GENERALE	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	400 000,00	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 3M(Postfixé)	4,099	4,163	EUR	Т	Р	0	A-1
216	BANQUE POSTALE	18/12/2013	18/12/2013	01/04/2014	300 000,00	V	Euribor 3M + 1.41	1,700	1,736	EUR	Т	Р	0	A-1
223	BANQUE POSTALE	27/11/2015	12/01/2016	01/05/2016	910 000,00	V	(Euribor 3M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,790	0,804	EUR	Т	С	0	A-1
227	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2017	16/01/2017	25/09/2017	1 100 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,712	EUR	Т	С	0	A-1
229	BANQUE POSTALE	24/02/2017	10/04/2017	01/08/2017	316 197,11	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	Т	С	0	A-1
230	BANQUE POSTALE	19/12/2017	15/02/2018	01/06/2018	750 000,00	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,310	0,315	EUR	Т	С	0	A-1
232	CAISSE D'EPARGNE	14/01/2019	04/06/2019	25/09/2019	300 000,00	F	Taux fixe à 1.38 %	1,380	1,387	EUR	Т	С	0	A-1
233	BANQUE POSTALE	02/01/2019	28/06/2019	01/10/2019	1 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,447	EUR	Т	С	0	A-1

					Emprunts	et dettes à	l'origine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
235	CREDIT AGRICOLE	15/01/2020	18/12/2020	01/04/2021	650 000,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	0,290	EUR	Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 226 197,11									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2021

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

					ı	Emprunt	s et dettes au 31/12	/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 561 553,60					713 588,64	60 307,70	0,00	5 591,14	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 561 553,60					713 588,64	60 307,70	0,00	5 591,14	
000209	N	0,00	A-1	327 749,06	4,98	F	Taux fixe à 3.95	3,941	58 168,68	14 389,18	0,00	179,81	
000211	N	0,00	A-1	131 181,97	2,83	F	Taux fixe à 4.42 %	4,469	39 630,52	7 654,77	0,00	966,37	
000212	N	0,00	A-1	109 172,64	2,42	F	Taux fixe à 4.66 %	4,651	40 249,27	6 266,50	0,00	409,82	
000214	N	0,00	A-1	455 321,29	5,90	٧	Euribor 3M + 0.8-Floor 0 sur Euribor 3M	0,809	73 786,71	4 066,98	0,00	364,26	
210-T3	N	0,00	A-1	87 784,56	0,96	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 3M(Postfixé)	0,000	88 261,31	0,00	0,00	0,00	
210-T4	N	0,00	A-1	34 718,17	0,96	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.025)-Floor -0.025 sur TAG 3M(Postfixé)	0,000	33 364,17	0,00	0,00	0,00	
216	N	0,00	A-1	172 714,96	7,00	V	Euribor 3M + 1.41	0,878	19 305,15	1 652,17	0,00	378,52	
223	N	0,00	A-1	561 166,69	9,08	V	(Euribor 3M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,799	60 666,68	4 797,99	0,00	738,87	
227	N	0,00	A-1	770 000,01	10,48	F	Taux fixe à 0.71	0,708	73 333,32	5 792,42	0,00	75,93	
229	N	0,00	A-1	206 744,25	8,33	F	Taux fixe à 1.25	1,247	24 322,84	2 774,32	0,00	423,54	
230	N	0,00	A-1	562 500,00	11,17	٧	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,313	50 000,00	1 866,03	0,00	145,31	

						Emprunt	s et dettes au 31/12	2/N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
232	N	0,00	A-1	250 000,00	12,48	F	Taux fixe à 1.38	1,377	20 000,00	3 622,50	0,00	47,92
233	N	0,00	A-1	1 275 000,00	12,50	V	% (Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,445	100 000,00	5 966,59	0,00	1 418,08
235	N	0,00	A-1	617 500,00	14,00	٧	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,289	32 499,99	1 458,25	0,00	442,71
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 561 553,60					713 588,64	60 307,70	0,00	5 591,14

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹⁰⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹³⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁴⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁵⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁶⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4 - I I POLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)											
Structure	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices				
					euro						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	14	0	0	0	0					
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00					
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	5 561 553,60	0,00	0,00	0,00	0,00					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
(D) Multiplier to an incomity O multiplier to an incomity of	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits	0	0	0	0	0					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					
	Nombre de produits						0				
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00				
	Montant en euros						0,00				

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà d CGCT) : €	uquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article	e R. 2321-1 du	
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'étude logiciels plantations logements locatifs Installations générales et agencements Autres constructions Installation et outillage technique Matériel et outillage d'incendie et de défense civile Matériel de transport Autres collections et oeuvres d'art Matériel de bureau et informatique Mobilier	5 2 20 25 15 10 5 5 10 2	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

====								
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des Montant total provisions des constituées provisions au 01/01/N constituées		Montant des reprises	SOLDE		
		PROVISIONS BU	DGETAIRES					
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PR	OVISIONS SEMI-	BUDGETAIRES					
Provisions. pour risques et charges (2)	10 544,50		582 008,71	592 553,21	71 024,19	521 529,02		
Suivi Post Exploitation site Tronquières	0,00	01/01/2008	522 203,21	522 203,21	71 024,19	451 179,02		
Compte Epargne Temps	8 025,00	01/01/2013	57 022,50	65 047,50	0,00	65 047,50		
Compte Personnel de Formation	2 519,50	01/01/2020	2 783,00	5 302,50	0,00	5 302,50		
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	10 544,50		582 008,71	592 553,21	71 024,19	521 529,02		

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		823 610,61	I 723 375,31
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	745 000,00	708 737,68
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	745 000,00	708 737,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	78 610,61	14 637,63
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10 000,00	9 120,63
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 600,00	5 517,00
020	Dépenses imprévues	63 010,61	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	723 375,31	803 939,16	0,00	1 527 314,47

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

		CES PROPRES Crédits de l'exercice	
Art. (1)	Libellé (1)	(BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 270 000,00	III 816 971,84
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	600 000,00	367 058,40
10222	FCTVA	600 000,00	367 058,40
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	670 000,00	449 913,44
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	2 140,00	2 144,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	173 520,00	133 432,06
28182	Matériel de transport	309 340,00	309 342,38
28183	Matériel de bureau et informatique	1 110,00	1 113,00
28184	Mobilier	900,00	896,00
28188	Autres immo. corporelles	2 990,00	2 986,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	150 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	816 971,84	743 959,56	136 963,86	300 000,00	1 997 895,26

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 527 314,47
Ressources propres disponibles	IV	1 997 895,26
Solde	V = IV - II (3)	470 580,79

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

	A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS						
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement			
Acquisitions à titre onéreux							
01/06/1990	BENNE A VERRE ET CAISSON DE COMPACTEUR	700,00	700,00	1			
01/06/1990	CONTENEURS	-700,00	103 242,17	11			
20/01/2021	HEBERGEMENT EREOM	3 171,06	0,00	2			
20/01/2021	COLLECTE-BACS DE TRI	5 832,00	0,00	5			
02/02/2021	BLOCS DE BETON PAV SQUARE	42 640,60	0,00	0			
03/03/2021	CENTRE DE TRI - ARMOIRE	396,84	0,00	0			
03/03/2021	TRI SELECTIF-ACHAT DE COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE	73 161,90	0,00	5			
09/03/2021	VIDEO PONT YSER	3 694,27	0,00	0			
26/03/2021	COLLECTE PAV-ACHAT D'UNE CUVE D'ARROSA	E 24 840,59	0,00	5			
16/04/2021	COLLECTE PAV-ACHAT D'UNE CUVE D'ARROSA	E 40 916,26	0,00	5			
03/05/2021	REPRISE DU PORTAIL DECHETTERIE	1 836,00	0,00	0			
03/05/2021	REALISATION D'UN REGARD DE TIRAGE	361,68	0,00	0			
10/05/2021	INSTALLATION DE GARDE-CORPS YSER	92 691,00	0,00	0			
12/05/2021	COLLECTE GARE-CUVELAGE BETON	26 497,20	0,00	0			
18/08/2021	COMPOSTEURS	25 651,20	0,00	5			
18/08/2021	COLLECTE PAV- RENAULT FZ-031-SZ AVEC BRAS ET GRUE	247 921,38	0,00	10			
30/08/2021	INSTALLATION SYSTEME AUTOMATIQUE DE FILE -DECHETT	T 9 924,48	0,00	5			
30/08/2021	MATERIEL YSER	1 052,72	0,00	0			
30/08/2021	BADGE ALARME VOL	139,68	0,00	0			
17/09/2021	CONTROLE ACCES YSER	4 514,88	0,00	0			
07/10/2021	ETUDES YSER 2020	69 707,91	0,00	20			
12/10/2021	CAMERAS VIDEO YSER	7 049,40	0,00	0			
25/10/2021	TERMINEAUX ET ACCESSOIRES	71,64	0,00	1			
25/10/2021	PORTABLES	2 599,43	0,00	5			
05/11/2021	BEQUILLE POUR CAMION DE LAVAGE DES PAV	2 520,00	0,00	5			
05/11/2021	FILET POUR CAMION GRUE - PAV	222,72	0,00	1			
17/11/2021	LIAISON FIBRE YSER	12 178,98	0,00	0			
06/12/2021	COMPOSTEURS PEDAGOGIQUE	97,87	0,00	1			
06/12/2021	FOURNITURE STORES VENITIENS - YSER	927,60	0,00	0			
Acquisitions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
15/09/2021	PONT A BASCULE YSER	701,63	0,00	1			
15/09/2021	TRAVAUX YSER	6 391,01	0,00	1			
15/09/2021	QUAI DE TRANSFERT YSER	482 814,95	0,00	0			
15/09/2021	REFECTION CHAUSSEE ACCES CASIER DECHARGE	10 156,53	0,00	1			
15/09/2021	EMPIERREMENT VOIES D'ACCES DECHARGE	7 341,14	0,00	1			
15/09/2021	NIVELAGE DE LA DECHARGE	441,25	0,00	1			
15/09/2021	CURAGE FISSE - MISE A NIVEAU CHEMINEE	1 332,94	0,00	1			
15/09/2021	TRAVAUX DE NIVELLEMENT DE LA DECHARGE	4 349,05	0,00	1			
TOTAL GENERAL		1 214 147,79	103 942,17				

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

	A10.2 - E1A1 D	LO CORTILO D	LO DILIN	O D IIVIIVIOD	LIOATION	<u>'</u>	-
Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
19/08/2021	ECHAFFAUDAGE	572,88	1	572,88	0,00	225,65	225,65
20/08/2021	CHASSIS ROUTIER	72 500,00	10	72 500,00	0,00	400,00	400,00
20/08/2021	CHASSIS POUR BENNE BI COMPARTIMENTEE	83 900,00	10	83 900,00	0,00	600,00	600,00
20/08/2021	NISSAN	17 130,00	8	17 130,00	0,00	4 080,30	4 080,30
24/11/2021	COMPACTEUR	28 596,36	5	28 596,36	0,00	3 500,00	3 500,00
20/01/2022	CHASSIS ROUTIER	119 002,00	10	119 002,00	0,00	1 500,00	1 500,00
20/01/2022	BENNE A VERRE ET	700,00	1	700,00	0,00	700,00	700,00
	CAISSON DE						
	COMPACTEUR						
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
20/08/2021	BENNE A O.M. BI	3 032,59	10	3 032,59	0,00	0,00	0,00
	COMPARTIMENTEE						
20/08/2021	BENNE TRADITIONNELLE	49 036,00	10	49 036,00	0,00	0,00	0,00
	DE COLLECTE						
20/08/2021	BENNE BI COMPAC 16M3	78 978,68	10	78 978,68	0,00	0,00	0,00
Divers	4087HR15						
TOTAL GENERAL		453 448,51					11 005,95

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	11 005,95
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
EMMAUS	14 000,00	
<u>Entreprises</u>		
Personnes physiques		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
Communes		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	14 000,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP			Montant des CP			
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N) Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)		Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
2017-2016-01	4 085 726,00	0,00	4 085 726,00	2 970 725,00	1 115 001,00	914 005,16	0,00	
Restructuration								
du site de								
l'Yser								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
O.W.525 65 2mm 2016 (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	3,60	0,00	3,60
ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1° CLASSE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE REDACTEUR	С С С В	3,00 1,00 1,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	3,00 1,00 1,00 0,00	2,00 0,80 0,80 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 0,80 0,80 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		61,00	0,00	61,00	56,00	0,00	56,00
ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CLASSE ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE AGENT DE MAITRISE AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL INGENIEURS TECHNICIEN PRINCIPAL 2° CLASSE	С С С С С С С В	23,00 12,00 19,00 3,00 1,00 1,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	23,00 12,00 19,00 3,00 1,00 1,00 2,00	21,00 11,00 18,00 2,00 1,00 1,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	21,00 11,00 18,00 2,00 1,00 1,00 2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT D'ANIMATION	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		67,00	0,00	67,00	60,60	0,00	60,60

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A. B ou C

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - CA - 2021

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM: Animation.

PM: Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a°: article 3, 1er àlinéa: accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 68 Nombre de membres présents : 54 Nombre de suffrages exprimés : 64

VOTES: Pour : 61 Contre: 0 Abstentions: 3

Date de convocation : 31/03/2022

Présenté par (1) le président. A Aurillac, le 07/04/2022 le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire.

A Aurillac, le 07/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Alain COUDON	
Angélique MARTINS	
Aurélie DEMOULIN représentée par Sébastien PRAT	
Bernadette GINEZ	
Bernard BERTHELIER représenté par Pierre MATHONIER	
Catherine AMALRIC	
Charly DELAMAIDE	
Chloé MOLES	
Christelle CHASTEL représentée par Jean Luc LENTIER	
Christian FRICOT	
Christian POULHES	
Claudine FLEY représentée par Magali MAUREL	
Cécile GANE	
Daniel FLORY	
David LOPEZ	
Dominique FABREGUES	
Dominique LAVIGNE	
Elisa BASTIDE	
Elise BRUGIERE représentée par Stéphane FRECHOU	
Evelyne LADRAS	
Frédéric GODBARGE	



Frédéric SERAGER	
Ginette APCHIN	
Guy SENAUD	
Gérard PRADAL	
Géraud DELPUECH	
Hubert BONHOMMET	
Isabelle LANTUEJOUL	
Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC représenté par Alain COUDON	
Jamai BELAIDI	
Jean-François BARRIER	
Jean-François RODIER	
Jean-Louis PRAX	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Michel FAUBLADIER	
Jean-Paul NICOLAS	
Jean-Pierre PICARD	
Jen-Luc DONEYS représenté par Patricia BENITO	
Julien VIDALINC	
Louis ESTEVE	
Magali MAUREL	
Maryline MONTEILLET	
Maxime MURATET	
Michel BAISSAC	
Michel COSNIER	
Mireille LABORIE	
Nadine BRUEL représentée par Dominique LAVIGNE	
Nathalie GARDES	
Nicole SOULENQ-COUSSAIN	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Patricia BENITO	
Philippe COUDERC	
Philippe FABRE	
Philippe MARIOU	
Philippe MAURS	
Pierre MATHONIER	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE représenté par Jamal BELAIDI	
Sébastien PRAT	
Thierry CRUEGHE	
Valérie RUEDA	
Vanessa BONNEFOY représentée par Valérie RUEDA	
Véronique VISY	
Yvette BASTID	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/04/2022, et de la publication le

A ,le

⁽¹⁾ Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.